

**ALLOCUTION DU PRESIDENT
DE LA COMMISSION COOPERATION
ET DEVELOPPEMENT
FAO ROME
*8-9 juin 2010***

Juin 2010

Monsieur le Directeur de Cabinet représentant Monsieur le Directeur général de la FAO ;

Chers collègues ;

Mesdames Messieurs ;

La présente rencontre est l'un des fruits de la coopération entre l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) et les Organisations du système des Nations Unies). Cette coopération a commencé voilà plus de trente ans. En effet, ce n'est pas la première fois que notre Assemblée tient une de ces réunions au sein d'une enceinte des Nations Unies.

Après plusieurs fois à Genève, à Vienne et tout récemment à New-York en décembre 2009 pour la tenue de notre Bureau d'hiver au siège des Nations Unies, nous voici aujourd'hui à Rome au siège de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Monsieur le Directeur de Cabinet représentant Monsieur le Directeur général de la FAO ;

Mesdames ;

Messieurs ;

Chers collègues ;

La Commission Coopération et Développement est l'une des quatre commissions permanentes de l'APF, Assemblée consultative de l'Organisation Internationale de la Francophonie.

La Francophonie est une très grande famille qui compte des membres sur les cinq continents. Elle comprend des pays du Nord et des pays du Sud, des pays développés et des pays en développement. Ses membres sont tous des pays en voie de développement durable. En effet, aucun pays, même développé ne peut prétendre avoir atteint un développement durable.

Mesdames ;

Messieurs ;

Chers collègues ;

La durabilité du développement qui nécessite la prise en compte des intérêts des générations présentes sans occulter ceux des générations futures impose à la communauté internationale de relever un ensemble de défis socioculturels,

économiques et environnementaux qui sont responsables du fossé toujours plus grand entre riches et pauvres et de la rupture toujours plus importante entre les générations.

A l'évidence, parmi ces défis, figure en bonne place celui de la sécurité alimentaire et la Francophonie en est fortement préoccupée. C'est pourquoi, la Commission Coopération et Développement, compétente au sein de l'APF pour réfléchir sur la question en vue de dégager des pistes pour des solutions appropriées, s'y emploie depuis un certain temps à l'occasion de ses réunions.

La présente rencontre que nous tenons au siège de la FAO, au cours de laquelle les commissaires examineront la question de la sécurité alimentaire et des questions connexes, revêt deux significations symboliques :

- d'abord, l'APF à travers la CCD veut exprimer sa reconnaissance et son soutien à l'institution onusienne. Pour son engagement depuis sa fondation en faveur de la lutte contre la faim et pour la sécurité alimentaire ;
- ensuite, rendre hommage à Monsieur Jacques DIOUF, Directeur général et à ses collaborateurs pour leurs multiples initiatives en vue de parvenir à une solution durable de la question alimentaire.

Mesdames, Messieurs ;

Messieurs ;

En terminant ce propos, je voudrais, au nom de la Commission et spécialement à ceux du Président de l'APF, M. Yvon Valière, du Président de l'Assemblée nationale de Québec et du Secrétaire général parlementaire, le Sénateur François Jacques Légendre, remercier les autorités de la FAO pour avoir autorisé la tenue de la présente réunion au siège de l'institution.

Merci à tous.

Je déclare ouverte la réunion.

Plein succès à nos travaux.

Je vous remercie.